



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS 2015 fournies par l'Insee. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés.

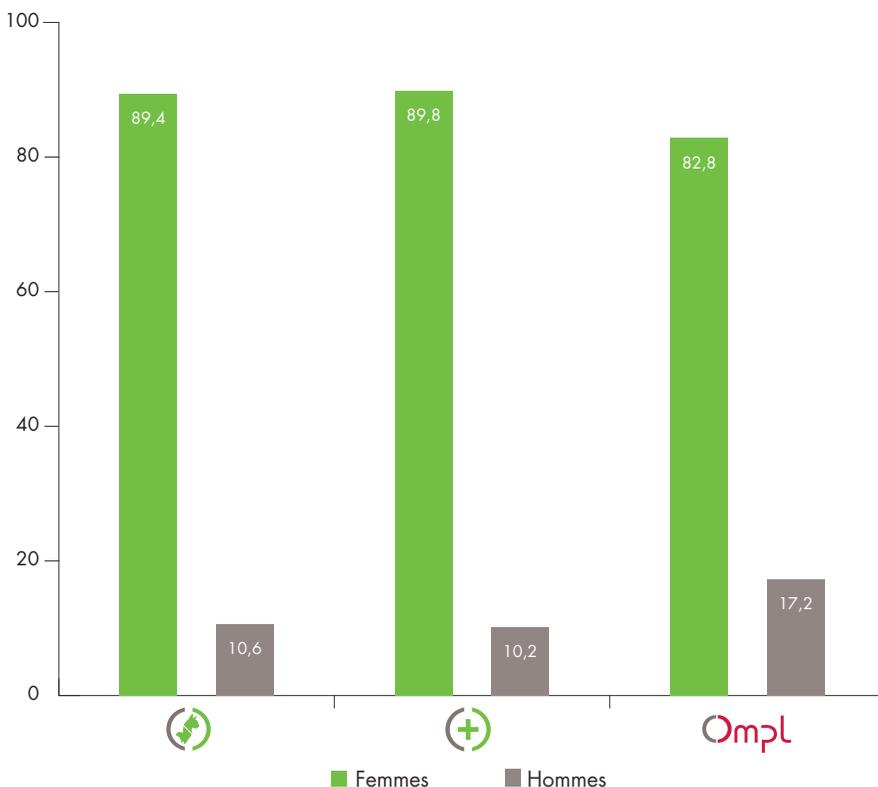


EMPLOIS TRÈS
MAJORITAIREMENT
FÉMININS

Les emplois de la branche sont très majoritairement féminins : 89,4 % des salariés sont des femmes.

Cette proportion est inférieure à la moyenne du secteur (89,8 %).

Répartition des salariés par genre (%)



 Secteur santé

Branche professionnelle

 Cliniques vétérinaires

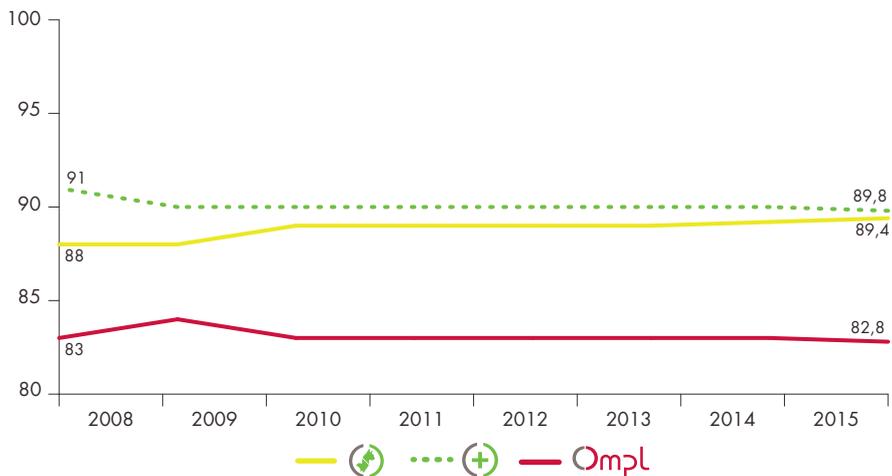


STABILITÉ DU TAUX DE FÉMINISATION

La part des femmes dans l'emploi de la branche varie peu sur la période.

Il oscille entre 88 % et 89,4 %.

Évolution du taux de féminisation (%)

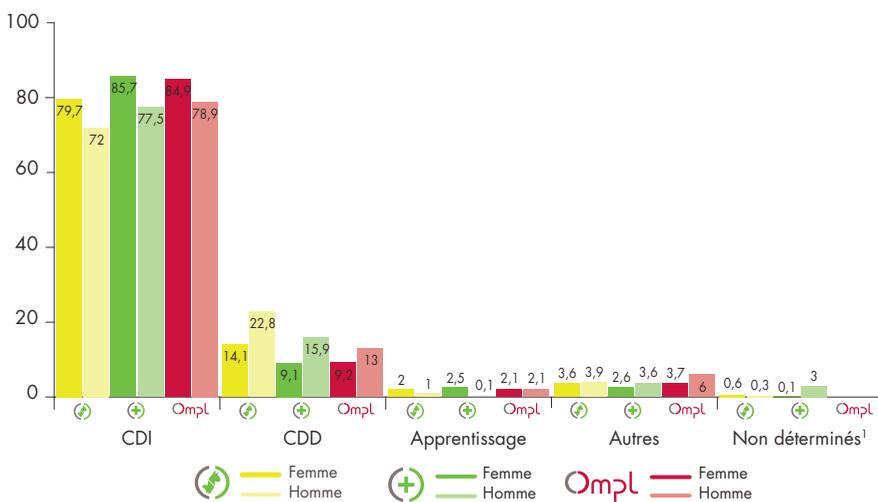


PRÉPONDÉRANCE DU CDI

Les contrats à durée indéterminée sont très largement majoritaires dans la branche.

Les hommes bénéficient moins souvent que les femmes de ce type de contrat.

Répartition des salariés par genre et type de contrat de travail (%)



1 : salariés dont la nature du contrat de travail n'a pas pu être déterminée.



QUELQUES NUANCES RÉGIONALES

Le taux de féminisation de la branche varie sensiblement d'une région à l'autre.

Il est maximal pour le Centre-Val de Loire (91,6 %) et atteint un minimum pour les DOM (85,7 %).

Taux de féminisation par région (%)

Régions			Ompl
Auvergne-Rhône-Alpes	90,4	91,4	83,6
Bourgogne-Franche-Comté	88,1	91,4	86,4
Bretagne	89,1	90,7	83,3
Centre-Val de Loire	91,6	91,0	85,3
Corse	87,4	78,2	82,4
DOM	85,7	73,7	81,1
Grand Est	89,3	90,9	85,6
Hauts-de-France	88,3	88,4	82,7
Île-de-France	88,6	86,9	77,4
Normandie	87,8	90,4	84,6
Nouvelle-Aquitaine	91,2	91,0	84,5
Occitanie	89,8	89,7	84,6
Pays de la Loire	87,9	91,4	83,5
Provence-Alpes-Côte d'Azur	91,2	89,9	84,9
Ensemble	89,4	89,8	82,8